

CAVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Drôme Aménagement Habitat

11 Avenue de la gare - ALIXAN – BP 10250

26958 VALENCE – Cedex 9

Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 82 27

L'avis implique un marché public

Objet Contrat d'entretien des équipements thermiques individuels pour le patrimoine de Drôme Aménagement Habitat (26)

Nature Services

Mode Appel d'Offres Ouvert

Délai d'exécution 48 mois (Le marché est conclu pour une période de 12 mois initiale, renouvelable tacitement 3 fois pour 12 mois à chaque période, sans pouvoir dépasser 48 mois au total, sans minimum et avec un maximum estimatif de 2 500 000 euros HT).

Forme Marché à lots
Les variantes sont refusées

Lots **Libellé**

01 Zone Nord : Agence Drôme des Collines, Monts du Matin et Bassin Valentinois

02 Zone Sud : Agence Val de Drôme, Portes de Provence et Drôme Provençale

Procédure

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

70 % : Prix des prestations (simulation P2 + P3)

30 % : Valeur technique de l'offre (mémoire technique)

Offres Remise des offres le **LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022 à 17h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires

Administratifs : DAH : SERVICE MARCHES – Tél. : 04 75 81 78 23.

Modalités d'obtention du dossier /

Dossier téléchargeable sur le site : www.achatpublic.com : Référence 22/065.

Remise des offres : Conformément aux articles L2132-2 et R2132-1 et suivants du Code de la commande publique, le dépôt de réponse s'effectue **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site : www.achatpublic.com - réf 22/065.

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature et de son offre, les pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, financières et professionnelles.

Capacités techniques : les candidats devront apporter la preuve de leur compétence technique par la production des qualifications mentionnées à côté des lots, si les candidats n'ont pas ces qualifications, ils pourront apporter par tout moyen, la preuve d'une compétence équivalente (références, attestation de bonne exécution...).